



Conflans-sainte-honorine, mercredi 14 août 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/06470

Pris en application :

Code des transports

Arrêté préfectoral n°78-2024-07-29-00010 du 29 juillet 2024

Inspection ou travaux subaquatiques (Inventaire malacologique)

**SEINE AVAL
POISSY PK 78,100**

S'annoncer par VHF (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 03/09/2024 à 09:00 au 04/09/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
au pk 78,100 (Emplacement de la future passerelle de Poissy) - En dehors du chenal

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 03/09/2024 à 09:00 au 04/09/2024 à 18:00 - avec pour périodicité : Journalier**
 - o **Seine à l'aval de Paris**
au pk 78,100 (Emplacement de la future passerelle de Poissy) - En dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'un inventaire malacologique par plongeur subaquatique autorisé par arrêté préfectoral va se dérouler le 03 et 04 septembre prochain au niveau de l'emplacement de la future passerelle de Poissy près de l'ancien pont en dehors du chenal de navigation.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à observer une extrême vigilance aux abords de la zone et à s'annoncer par VHF canal 10 pour permettre au plongeur de se mettre en sécurité au passage des unités.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

05/09/2024

Chef de Subdivision

Signé

Fabrice PAGE